

UNESCO

Un pas vers le patrimoine immatériel ?



La 39^e session du Comité du patrimoine mondial doit se poursuivre à Bonn jusqu'au mercredi 8 juillet.

L'émotion était intense au moment de l'inscription. Les membres du comité du patrimoine mondial de l'Unesco, venus serrer avec ferveur les mains des représentants français, n'ont pas hésité à réagir. L'ambassadeur du Vietnam a été le premier à suggérer, au-delà de l'inscription au patrimoine mondial, celle de la Champagne au patrimoine immatériel, pour la protection des cultures traditionnelles. Abdul Azize Guisse, directeur du patrimoine culturel sénégalais, membre du comité, est du même avis : « Cette culture du vin et l'aménagement des espaces le méritent. Elle traduit une

somme de savoir-faire transmis de génération en génération. » Federico Renjifo, ambassadeur de la Colombie, surpris par la température constante des crayères, abonde : « Il s'agit là réellement de l'histoire de cette région, des vignes, des caves, du commerce, du vin, tout est lié. »

« Une tradition de culture de la terre »

Ali Zainal, ambassadeur du Qatar, ancien professeur de français, se souvient de sa visite pendant une vendange. « On voit clairement qu'il s'agit d'une tradition de culture de la terre. » Le soutien sans réserve d'un représentant

d'un pays musulman pourrait surprendre les esprits étroits mais il balaie l'a priori d'un sourire. « Je ne consomme pas d'alcool mais on ne peut qu'admirer le site, le travail. D'ailleurs, au Nouvel An, on m'offre souvent des bouteilles de vin ou de champagne. Je ne peux pas les goûter mais je ne m'en offusque pas du tout car le cadeau est une forme de respect et ces vins représentent des valeurs importantes pour la personne qui l'offre. Pour moi, c'est une grande forme de tolérance. » Un symbole rejoint par la notion de « fraternité » relayée par le discours de Pierre Cheval lors de l'inscription.

CLAIRE HOHWYER ET STÉPHANIE GRUSS